

Renouvellement Certificat Vente, Mise en vente des produits phytopharmaceutiques

Formation permettant d'obtenir le renouvellement du certificat individuel
"Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques"

Objectifs

Actualiser ses connaissances sur :

- La législation liée aux produits phytopharmaceutiques et à leur utilisation
- Les risques des produits phytopharmaceutiques pour les personnes et pour l'environnement, et les méthodes et moyens de prévention et de protection
- Les principales méthodes de lutte alternatives et en limitant le recours aux produits phytosanitaires

Programme

1. Réglementation et sécurité environnementale (2 heures)

- Evolution de la réglementation Européenne en matière de produits phytopharmaceutiques
- Evolution de la réglementation française
- Point sur « l'agrément entreprise »
- Réglementation spécifique à l'activité professionnelle (point CEPP)
- Actualité sur les risques et la prévention pour l'environnement

2. Santé sécurité de l'applicateur et du public en espace ouvert (2 heures)

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Catégories de populations sensibles
- Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
- Principales mesures de prévention
- Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers
- Principales consignes et réglementation

3. Réduction de l'usage et méthodes alternatives

- Actualisation de la liste des méthodes et produits biocontrôle utilisant des mécanismes naturels
- Techniques de lutte intégrée : lutte biologique, lutte physique, lutte biotechnique, génétique, etc
- Limitation et optimisation de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Méthodes pédagogiques & documents remis

Exposés théoriques
Utilisation de moyens vidéo
Travaux en sous-groupes, cas pratiques.
Livret stagiaire.
Attestation de formation remise au stagiaire

Intervenante

Emmanuelle Conte

Public ciblé

Vendeurs de produits phytosanitaires

Durée, date et Lieu

21 mars 2019

7 heures

Salon de Provence

Pré-requis

Etre en possession du Certificat individuel "Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques"

Tarif

Salariés :
Plan de formation des coopératives

Adhérent CDF AM =
220 € HT/jour/stagiaire

Non adhérent CDF AM =
275 € HT/jour/stagiaire

Bulletin d'inscription



A retourner à **Sandrine Escoffier** → mail : ldupin@coopdefrance-alpesmediterranee.coop

Entreprise :

Adresse :

Personne à contacter au sein de la coopérative :

Fonction :

Téléphone : EMail :

Intitulé de la Formation	Dates	Nom, Prénom	Fonction / Mail
Vente de produits phytopharmaceutiques Renouvellement	21 mars 2019		
Vente de produits phytopharmaceutiques Renouvellement	21 mars 2019		

Facturation de la formation :

A votre entreprise

A votre OPCA.

Nom et adresse à qui envoyer la facture :

Cachet

Nom et qualité du signataire

.....

Fait à..... Le/...../....

Signature :

Formation : conditions générales de vente ¹

Coop de France Alpes Méditerranée se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. L'envoi par mail de la convocation, une semaine avant la session, tient lieu de confirmation. Dans le cas où un stagiaire ne peut participer à la formation pour un cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille attesté par écrit), le contrat de formation est résilié. Dans les autres situations, en cas de désistement dans la semaine précédant le stage ou d'absence au stage, 100 % du coût sera facturé à l'entreprise. La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation des conditions générales de vente

¹ Ces conditions complètent les conditions générales de vente de Coop de France Alpes Méditerranée, qui sont systématiquement communiquées à tout adhérent qui en fait la demande.

COOP DE FRANCE ALPES MEDITERRANEE

32 rue de la Garbiero – CS 60432 – 13668 SALON DE PROVENCE Cedex - Tel : 04 90 55 45 45

Siret : 31015997500021 – APE : 9412Z - www.coopdefrance-alpesmediterranee.coop

N° organisme de formation : 93130483113 - [Coop de France Alpes Méditerranée référencé sur Datadock](#)